

RAPPORT DE LA MISSION EFFECTUEE A FUNGURUME ET A KOLWEZI DU 23 AU 30 JANVIER 2022

En exécution de l'ordre de mission n° 001/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2022, nous avons effectué à Fungurume et à Kolwezi une mission de service allant du 23 au 30 janvier 2022, aux fins d'appuyer les Organisations de la Société Civile dans la dissémination du Rapport d'évaluation de l'exécution du Projet SICOMINES.

Les activités ont été organisées par la Coalition « Publiez ce que vous payez, PWYP/RDC » représentée par Maître Albert KABUYA que nous avons accompagné à Fungurume et à Kolwezi et en collaboration avec la COGEP.

1. DEROULEMENT DE LA MISSION

✓ Dimanche 23 janvier 2022 :

- Arrivée et escale à Lubumbashi.

✓ Lundi 24 janvier 2022 :

- Arrivée à Fungurume et première séance de travail avec le point focal de la Coalition pour la Gouvernance des Entreprises Publiques « COGEP » chargé de l'organisation de l'activité à Fungurume.

✓ Mardi 25 janvier 2022 :

- Finalisation des préparatifs et sensibilisation des parties prenantes pour la participation aux travaux de dissémination.
- Pour raisons d'ordre pratique et d'efficacité, il a été convenu d'organiser la campagne de dissémination en une seule journée avec toutes les parties prenantes.

✓ Mercredi 26 janvier 2022 :

- Début et fin des travaux de dissémination dans la salle des spectacles du Foyer social à Fungurume avec la participation active de 40 délégués représentant les autorités locales, les OSC, des chefs traditionnels, quelques étudiants et professeurs d'université, des employés de TFM, les représentants des radios communautaires, etc.
- Les débats ont été très vifs et les participants ont exprimé leur mécontentement à l'issue de l'exposé et ont formulé quelques recommandations tendant à solliciter des sanctions à l'encontre des personnalités ayant engagées l'Etat, à exiger une signature tripartite lors des négociations des contrats (Etat, Partenaire et société civile), la revisitation du contrat, identification de la firme Congo Management dans SICOHYDRO, la suspension du projet SICOMINES dont l'impact n'est pas visible à Fungurume, etc.

✓ Jeudi 27 janvier 2022 :

- Départ de Fungurume et arrivée à Kolwezi.
- Préparation des travaux et sensibilisation des parties à Kolwezi.

✓ Vendredi 28 janvier 2022 :

- Début des travaux de dissémination dans la salle « LUNA » à Kolwezi sous la modération de Me Daudet KITWA de COGEP avec la participation de plus de 50 personnes représentant diverses structures de la Société Civile, mouvements citoyens,



des entreprises minières, des autorités locales (Conseiller du Ministre provincial des mines), des administrations des mines (Chef de division provinciale des mines, agents SAEMAPE), des régies financières, des confessions religieuses, etc.

- A l'issue des débats très engagés, les participants ont formulé presque les mêmes recommandations que celles de Fungurume. Toutefois, estimant que le mal est trop profond après l'évaluation du Projet SICOMINES, les participants de Kolwezi ont requis l'application de l'article 56 de la constitution qui stipule : « *Tout acte, tout accord, toute convention, tout arrangement ou tout autre fait, qui a pour conséquence de priver la nation, les personnes physiques ou morales de tout ou partie de leurs propres moyens d'existence tirés de leurs ressources ou de leurs richesses naturelles, sans préjudice des dispositions internationales sur les crimes économiques, est érigé en infraction de pillage punie par la loi* ». Enfin, les OSC ont convenu de faire une déclaration commune auprès des médias à l'issue de cette activité pour fustiger ce projet et requérir sa suspension en attendant la renégociation.

N.B. : un rapport détaillé de la Coalition « Publiez ce que vous payez » sur la dissémination à Fungurume et à Kolwezi est attendu.

✓ **Samedi 29 janvier 2022**

- Retour sur Lubumbashi.

✓ **Dimanche 30 janvier 2022 :**

- Le retour à Kinshasa initialement prévu ce jour a été reporté à Lundi 31 janvier 2022 à la suite de l'annulation des vols par CAA.

✓ **Lundi 31 janvier 2022 :**

Retour à Kinshasa, après avoir payé les pénalités (100 USD) pour embarquer dans l'avion, faute d'information.

2. CONCLUSION

Les activités se sont bien déroulées dans l'ensemble. Néanmoins, il faut relever la problématique de planification des activités dans le temps en vue de la mobilisation et la sensibilisation pour une participation active des parties prenantes.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Fait à Kinshasa, le 02 février 2022.-


Raoul MUSAU M.
Consultant

Cc : ETR – EAF.-

ORDRE DE MISSION N°.....501...../COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2022

La personne dont les noms et la fonction ci-après, Consultant auprès du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, est désignée pour effectuer une mission officielle à Kolwezi (Lualaba).

Il s'agit de :

Nom	Fonction
Monsieur Raoul MUSAU	Expert Technique Second Chargé de la Collecte des Données et Questions Juridiques

Objet de la mission : Appuyer les Organisations de la Société Civile dans la dissémination du Rapport d'évaluation de l'exécution du Projet SICOMINES.

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : 23 janvier 2022

Date de retour : 30 janvier 2022

Itinéraire : Kinshasa – Lubumbashi- Kolwezi – Lubumbashi- Kinshasa

Moyen de transport : Avion et Véhicule

Frais de mission : À charge de l'ITIE-RDC

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le

20 JAN 2022

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

